

Préparer sa recherche et sélectionner les sources d'information

Préparer sa recherche

Voici les étapes pour préparer sa recherche :

1. Quels sont les besoins ?

Pour identifier le besoin, il faut se poser les questions suivantes :

- Quelle est la nature du travail à produire (dissertation, article, mémoire, exposé...) ?
- Quel est le niveau attendu ?
- Quel est l'état de ses propres connaissances ?
- A-t-on un intérêt personnel pour la question à traiter ?
- Quelle est la pertinence du sujet par rapport à l'enseignement auquel il se rattache ?
- Quelle est la nature de l'information recherchée (opinions à confronter, nouvelles sources à repérer, données précises, synthèse, arguments...) ?
- Quel est le degré d'actualité de l'information recherchée ?
- Quel temps peut-on consacrer à sa recherche ?

2. Comment cerner le sujet ?

La méthode QQOCP est efficace pour préciser le sujet :

- **Qui** : quelles sont les personnes concernées ?
- **Quoi** : quels aspects doivent être traités ?
- **Quand** : quelle est la période considérée ?
- **Où** : se limite-t-on à une zone géographique précise ?
- **Comment** : quel point de vue va-t-on prendre : historique, économique, sociologique, politique... ?
- **Pourquoi** : le sujet revêt-il une importance particulière ? Quels sont les débats qu'il suscite : politiques, éthiques ?

3. Comment formuler sa problématique ?

Pour créer un énoncé de recherche, il faut traduire son besoin en une phrase courte, précise, si possible sous forme de question, à l'aide de termes significatifs (concepts ou mots-clés qui servent à construire une équation de recherche).

À NOTER

Il est utile d'enrichir sa liste de mots-clés avec des synonymes ou des termes associés.

Les deux difficultés les plus fréquentes lors de la création d'un énoncé de recherche :

Le sujet est trop général :

- La documentation sera trop abondante
- Le traitement du sujet sera superficiel

Il faut alors restreindre le sujet en orientant la recherche sur un aspect de la question (géographique, historique, économique, politique...)

Le sujet est trop précis, trop pointu :

- Il sera difficile à traiter
- La documentation sera limitée
- Il faudra multiplier les sources à interroger

Il faut alors mettre le sujet en perspective, ajouter des points de vue, élargir le contexte.

Choisir le type de document que l'on recherche

Une fois le sujet défini, il faut savoir quel type de document rechercher.

Le type de document dépend du niveau et de la nature de l'information recherchée.

Pour définir un terme, une notion : utiliser des ouvrages de référence (au format papier et électronique) :

- Ouvrages de référence généralistes couvrant la totalité des savoirs (encyclopédie *Universalis*, dictionnaire *Le Robert*, etc.)
- Ouvrages de référence spécialisés, focalisés sur une seule thématique, une période historique, une aire géographique ou linguistique (une encyclopédie de médecine, un dictionnaire des termes techniques du cinéma, etc.)

Pour approfondir la recherche, consulter les livres (ou monographies) :

- Encyclopédies de poche (collections « Que Sais-Je », « Repères », « 128 », etc.)
- Manuels universitaires (collections « U » et « Cursus » chez Armand Colin, « Fac » chez Nathan, « Hachette supérieur » chez Hachette, « Dunod université » chez Dunod, « Quadrige » chez PUF, etc.)
- Ouvrages universitaires (essais, thèses publiées, ouvrages collectifs, actes de colloque, etc.)

Pour se tenir informé de l'actualité, lire des périodiques :

- Presse générale : l'actualité de tous les domaines (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, etc.)
- Presse spécialisée : l'actualité d'un domaine précis (*Le Magazine Littéraire*, *01Net*, *Sciences et Vie*, etc.)
- Revues universitaires : l'actualité de la recherche d'un domaine scientifique (*Nature*, *Hérodote*, *Anthropos*, etc.)

Pour **approfondir un sujet très précis** : la littérature grise (ensemble de la production scientifique, technique et professionnelle non publiée : thèses, mémoires, rapports de recherche, rapports de stage)

Pour **utiliser des données officielles** : la documentation officielle (lois, décrets, données économiques, etc.)

Où chercher les ressources à exploiter ?

Lorsque l'on sait quel type de document l'on recherche, il faut savoir où le chercher et donc quelle ressource exploiter.

Ressources accessibles par identification, grâce à l'abonnement de sa bibliothèque

Les bases de données

- Les bases de données bibliographiques : MLA, LexisNexis, etc.
- Les bases de données de texte intégral : Europresse, JSTOR, ENI, etc.
- Les bases de corpus numérisés : Classiques Garnier, Gallica, etc.

Ressources en libre consultation

Les catalogues de bibliothèques : catalogues locaux, collectifs et nationaux. Par exemple :

- [Sudoc](#) : catalogue collectif des bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la Recherche française
- [BnF](#) : catalogue de la Bibliothèque Nationale de France

Les ressources du web

- Sites officiels et institutionnels : [UE](#), [OCDE](#), [Légifrance](#)
- Portails scientifiques ou thématiques : [Germano-fil](#), [Fabula](#)
- Moteurs de recherche spécialisés : [Isidore](#), [Theses.fr](#), [Dumas](#)